

## Extrait du registre des délibérations

Reçu au contrôle de légalité le 18 décembre 2024

Publié le 18 décembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 10 décembre à 14 heures 30, le Comité syndical du syndicat mixte Decoset s'est réuni dans la Salle du Conseil à Balma, sous la présidence de Monsieur Vincent TERRAIL-NOVES, Président.

**Le quorum n'ayant pas été atteint lors de cette séance, le Comité syndical a été à nouveau convoqué pour le lundi 16 décembre à 16h30 et a pu valablement délibérer sans condition de quorum conformément à l'article L2121-17 du CGCT.**

**Etaient présents :** M. BERTORELLO (TOULOUSE METROPOLE), M. DARENGOSSE (C.C. VAL'AÏGO), M. TERRAIL-NOVES (TOULOUSE METROPOLE)

**Etaient excusés :** M. BOUCHE (C.C. DES COTEAUX DU GIROU), M. CHARPENTIER (C.C. GRAND OUEST TOULOUSAIN), M. DUMOULIN (C.C. VAL'AÏGO), MME ESQUERRE (C.C. DES COTEAUX DE BELLEVUE), M. ESPIC (TOULOUSE METROPOLE), MME GIBERT (C.C. FRONTONNAIS), M. JOP (TOULOUSE METROPOLE), M. MANERO (TOULOUSE METROPOLE), MME MOURGUE (TOULOUSE METROPOLE), M. NORMAND (C.A. SICOVAL), MME OUSMANE (TOULOUSE METROPOLE), M. PERE (TOULOUSE METROPOLE), M. SAVIGNY (C.C. DES COTEAUX BELLEVUE), M. MOIGN (C.C. HAUTS TOLOSANS), M. RIQUET (TOULOUSE METROPOLE), M. TRAUTMANN (TOULOUSE METROPOLE), MME URSULE (TOULOUSE METROPOLE), M. VANHECKE (C.C. HAUTS TOLOSANS)

**Excusés ayant donné pouvoir :**

**Etaient absents :** M. AURY (TOULOUSE METROPOLE), M. CAPEL (C.C. DES COTEAUX DU GIROU), M. CARRAL (C.A. SICOVAL), M. CHOLLET (TOULOUSE METROPOLE), MME GOMEZ (C.C. GRAND OUEST TOULOUSAIN), MME MAGDO (TOULOUSE METROPOLE), M. OF (C.C. FRONTONNAIS), M. ROUSSEL (C.A. SICOVAL), M. SIMON (TOULOUSE METROPOLE), M. TRONCO (C.A. SICOVAL),

**Date de la convocation :** Mercredi 11 décembre 2024

**Secrétaire de séance :** M. DARENGOSSE



## D2024-66 – Dénomination du futur centre de tri de Bessières : approbation

Dans le cadre de ses compétences, Decoset est chargé de la valorisation matière des déchets collectés par les EPCI adhérents et triés par les habitants (tri sélectif). Pour valoriser ces flux, il gère actuellement deux centres de tri : le centre de tri de Bessières et le centre de tri de Toulouse. Ces deux centres de tri sont vieillissants et ne sont pas adaptés à l'extension des consignes de tri qui est intervenue pour notre territoire au 1<sup>er</sup> janvier 2023.

Compte tenu de ces éléments, Decoset a décidé de lancer la construction d'un nouveau centre de tri d'une capacité de 70.000 tonnes. Au regard de la taille de cet équipement et des process modernes déployés, Decoset a dû trouver un terrain d'implantation adapté aux besoins. Un terrain disponible a été acquis sur la commune de Bessières, à proximité immédiate de l'UVE et du centre de tri actuel. Decoset a par ailleurs lancé un marché public global de performance (MPGP) pour la conception, la construction et l'exploitation du centre durant les 4 premières années. Ce marché a été confié à Paprec. Les travaux de ce nouveau centre de tri ont débuté et ils devraient s'achever au cours du 2<sup>ème</sup> trimestre 2025.

Ce nouveau centre de tri devrait être l'un des plus grand de France. Il intègrera par ailleurs un circuit de visite d'une grande qualité. Pour donner à ce lieu emblématique une identité, il a semblé important de lui donner un nom spécifique. Un groupe d'agents volontaires a travaillé pour proposer plusieurs dénominations possibles au bureau. Une première série de propositions n'a pas complètement donné satisfaction et un 2<sup>ème</sup> groupe de travail s'est réuni pour faire au bureau de nouvelles propositions. Quatre nouveaux noms ont ainsi été proposés aux membres du bureau et le nom « VALCOPIA » a été validé par les membres du bureau. Ce nom renvoie à « val » pour valorisation et à « copia » pour ressources. Val renvoie également au territoire d'implantation de l'équipement et la consonance latine ou occitane. Cette dénomination pourra être déclinée sur les communications faites à l'occasion de l'inauguration du site et de la valorisation des visites pour les scolaires, associations et citoyens.

Ayant entendu l'exposé de Monsieur Vincent TERRAIL-NOVES, Président,

Après en avoir délibéré,

**Le Comité syndical, à l'unanimité :**

- **APPROUVE** la dénomination de « VALCOPIA » pour le nouveau centre de tri situé à Bessières.

Fait à Balma, les jour, mois et an susdits.

POUR EXTRAIT CONFORME,  
LE PRÉSIDENT,

Secrétaire de séance

M. DARENGOSSE

	Toulouse Métropole	Autres EPCI	TOTAL
<i>Délégués en exercice</i>	15	16	31
<i>Nombre de voix par délégué</i>	2	1	46
Présents	2	1	3
Votants	2	1	3
Pouvoirs	0	0	0
<b>Total de voix</b>	<b>4</b>	<b>1</b>	<b>5</b>
Abstentions	0	0	0
Votes contre	0	0	0
Votes pour	4	1	5

Accusé de réception en préfecture  
031-253102636-20241216-D2024-66-DE  
Date de télétransmission : 18/12/2024  
Date de réception préfecture : 18/12/2024

Accusé de réception en préfecture  
031-253102636-20241216-D2024-66-DE  
Date de télétransmission : 18/12/2024  
Date de réception préfecture : 18/12/2024